

## POLITIQUES DE DÉFENSE ET POLITIQUE ÉTRANGÈRE

par PEYTON V. LYON

Vu que la sécurité nationale doit être le premier but de la politique étrangère, il est inévitable qu'un rapport étroit existe entre la politique de défense d'une nation et la conduite de ses affaires extérieures. Cependant, la nature précise de ce rapport peut varier considérablement selon les aspirations et les ressources du pays en question, et aussi selon les dangers auxquels il est exposé. Les présentes traiteront exclusivement du rapport qui existe entre la politique de défense et la politique étrangère dans le contexte canadien.

Pourquoi le Canada entretient-il des forces armées? Pas directement pour «la défense du Canada». Même si nous le trouvions judicieux, nous serions obligés de constater combien il serait futile de nous mettre à défendre «la plus longue frontière non défendue au monde». D'autre part, une attaque du Canada par une troisième puissance serait considérée comme une attaque des États-Unis, avec tout ce que cela implique. Aucun autre pays que le nôtre ne peut être aussi certain que les Américains, dans leur propre intérêt, feraient tout pour le défendre. Il en serait ainsi même si les Américains cessaient de traiter le Canada amicalement, ou si nous refusions de contribuer à la défense conjointe du continent.

Le corollaire de cette proposition est moins réconfortant: même s'il essayait de rester neutre, le Canada serait pour ainsi dire certain d'être touché par une attaque contre les États-Unis. Il est donc d'un intérêt vital pour nous que les États-Unis non seulement soient mais paraissent invulnérables. S'ils étaient sous la menace d'une attaque, et que le Canada pût apporter à leur défense une importante contribution, tout effort moindre que le maximum serait de la sottise.

Mais est-ce là vraiment la situation? A la lumière des appréciations officielles des Américains eux-mêmes, les chances d'une attaque directe contre les États-Unis dans l'avenir immédiat doivent être considérées comme faibles. Même si on portait au double les forces de défense du Canada, on ne modifierait pas d'une façon sensible l'équilibre général des forces. Si le Canada supprimait ses forces armées, soulevant ainsi des doutes sur la sécurité américaine, les États-Unis seraient obligés de remplir le vide ainsi créé et le feraient probablement avec assez de facilité. Nous pouvons juger nécessaire de permettre aux Américains une plus vaste utilisation de l'espace aérien et du territoire canadiens pour l'établissement de bases militaires. On voit moins comment les forces armées canadiennes seraient essentielles à la sécurité du continent.

Un désarmement unilatéral par le Canada pourrait évidemment être imité par les autres pays alliés, créant ainsi un affaiblissement plus sérieux de la défense de l'Occident, mais si l'on considère les différences existant entre la position du Canada et celle des alliés européens, il est peu probable qu'un tel exemple engendre une réaction en chaîne; une telle possibilité n'est pas assez marquée pour être considérée comme un facteur décisif dans l'établissement par le Canada de sa politique. Une probabilité beaucoup plus grande, ce serait que nos alliés, et surtout les États-Unis, s'inquiéteraient moins des intérêts économiques du Canada lorsqu'ils établiraient leur politique commerciale. Nous aurions à en souffrir, mais le tort subi n'atteindrait probablement pas le milliard et demi de dollars que nous dépensons pour la défense.

Sans forces militaires, le Canada serait moins en mesure de contribuer aux activités des Nations Unies pour le maintien de la paix. Cependant, même en supposant que les Nations Unies, dans les circonstances actuelles, soient